

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT

Quand et où s'inscrire

La liste des activités offertes par les organismes (p. 16 à 96) est divisée selon quatre sections : jeunes, adolescents, adultes et aînés. Dans la grille, une colonne est réservée au lieu et à la date d'inscription selon les saisons : automne (A), hiver (H) et printemps (P).

Priorité d'inscription

Les personnes résidant à Montréal ont priorité pour s'inscrire aux activités de la programmation de loisir. Les non-résidents ne peuvent s'inscrire qu'à la fin des différentes périodes d'inscription, et ce, selon les places encore disponibles. Le nombre d'inscriptions est limité.

Coût des activités et preuve de résidence

Les personnes résidant à Montréal

Une pièce d'identité et une preuve de résidence récentes et valides doivent être fournies sur demande au moment de l'inscription.

Preuves de résidence :

- la carte Accès Montréal
- le compte de taxes municipales
- les factures des services publics sur lesquelles apparaissent le nom et l'adresse actuels.

Les personnes ne résidant pas à Montréal

La politique tarifaire des organismes partenaires demeure à leur discrétion.

Plusieurs installations requièrent une carte de membre obligatoire pour toutes les activités.

À noter : la tarification des activités peut être modifiée sans préavis. Les taxes sont incluses dans les coûts indiqués.

Paie ment

Pour connaître les modalités de paiement acceptées, il suffit de communiquer avec l'organisme offrant l'activité.

Annulation ou modification à la programmation

Une activité peut être annulée ou les personnes inscrites regroupées, si le nombre de participants est insuffisant. Si une activité est annulée lors d'un événement spécial, les personnes inscrites seront avisées par l'organisme, à leur dernier numéro de téléphone inscrit.

À noter : la programmation peut être modifiée sans préavis.

Politique de remboursement

Si une activité est annulée

Les frais d'inscription seront remboursés aux personnes qui étaient inscrites, selon la politique de remboursement de l'organisme partenaire.

Si une personne ne peut plus participer à une activité

Les frais d'inscription peuvent être remboursés si la demande est effectuée avant le début de l'activité.



LIEUX DES ACTIVITÉS ET DES INSCRIPTIONS

Arénas



Aréna du collège Saint-Jean-Vianney

12360, boulevard Gouin Est (RDP) 

Aréna René-Masson



9175, boulevard Perras (RDP) 



Aréna Rodrigue-Gilbert

1515, boulevard du Tricentenaire (PAT) 

Centres d'activités

Boscoville 2000

Pavillon sportif

10950, boulevard Perras Est (RDP)



Centre communautaire le Mainbourg

14115, rue Prince-Arthur (PAT) 

Centre communautaire Le Phare

12585, avenue Nicolas-Joly (RDP)
514 494-0434



Centre communautaire de Rivière-des-Prairies

9140, boulevard Perras (RDP) 



Centre communautaire Roussin

12125, rue Notre-Dame Est (PAT) 

Centre communautaire Sainte-Maria-Goretti

15912, rue Notre-Dame Est (PAT) 



Centre de leadership pour la jeunesse Don Bosco

11991, avenue Pierre-Baillargeon (RDP) 



Centre récréatif Rivière-des-Prairies

7650, boulevard Maurice-Duplessis (RDP) 

Chalet du parc

Clémentine-De La Rousselière

13980, rue Notre-Dame Est (PAT)

Jeunes en mouvement de Pointe-aux-Trembles

14115, rue Prince-Arthur (PAT)
514 872-9963

Maison des jeunes de Rivière-des-Prairies

12550, 48^e Avenue (RDP)
514 648-6364

Maison des jeunes du Vieux Pointe-aux-Trembles

12125, rue Notre-Dame Est (PAT) 

Manoir Pointe-aux-Trembles

3478, 32^e Avenue (PAT) 

Plateau Saint-Jean-Baptiste

1050, boulevard Saint-Jean-Baptiste (PAT)
514 849-9208

Écoles

École Denise-Pelletier

12160, 27^e Avenue (RDP)

École Félix-Leclerc

1750, boulevard du Tricentenaire (PAT)

École Léonardo-Da Vinci

12025, avenue André-Dumas (RDP)

École Marc-Aurèle-Fortin

12230, avenue Fernand-Gauthier (RDP)

École Notre-Dame

14425, rue Notre-Dame Est (PAT)

École Notre-Dame-de-Fatima

12200, rue René-Masson (RDP)

École Sainte-Germaine-Cousin

1870, 48^e Avenue (PAT)

École Sainte-Maria-Goretti

15700, rue Notre-Dame Est (PAT)

École secondaire Daniel-Johnson

1200, boulevard du Tricentenaire (PAT)

École secondaire Jean-Grou

12725, boulevard Rodolphe-Forget (RDP)

École secondaire Pointe-aux-Trembles

15200, rue Sherbrooke Est (PAT)

École Simone-Desjardins (Pavillon Gouin)

10004, boulevard Gouin Est (RDP)

École Simone-Desjardins (Pavillon Perras)

9955, boulevard Perras (RDP)

Églises (sous-sol)

Église Saint-Enfant-Jésus

55, boulevard Saint-Jean-Baptiste (PAT)

Église Sainte-Marthe

12570, avenue Fernand-Gauthier (RDP)

Piscines intérieures

Centre aquatique

Rivière-des-Prairies

12515, boulevard Rodolphe-Forget (RDP)

514 872-9322



Piscine de l'École secondaire Pointe-aux-Trembles

15200, rue Sherbrooke Est, porte 12 (PAT)

514 872-6237

Piscine du Centre communautaire Roussin

12125, rue Notre-Dame Est (PAT)

514 645-4519



Certifié Qualité Famille



En collaboration avec les partenaires du milieu, l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles a mis en place des actions concrètes répondant aux besoins des familles et visant à leur offrir un espace de vie exceptionnel, accueillant et sécuritaire. Ces initiatives touchent, entre autres, les parcs, les bibliothèques, ainsi que les installations de sports et de loisir. Repérez le logo du Programme certifié **Qualité Famille** dans les pages du répertoire pour les découvrir !

